

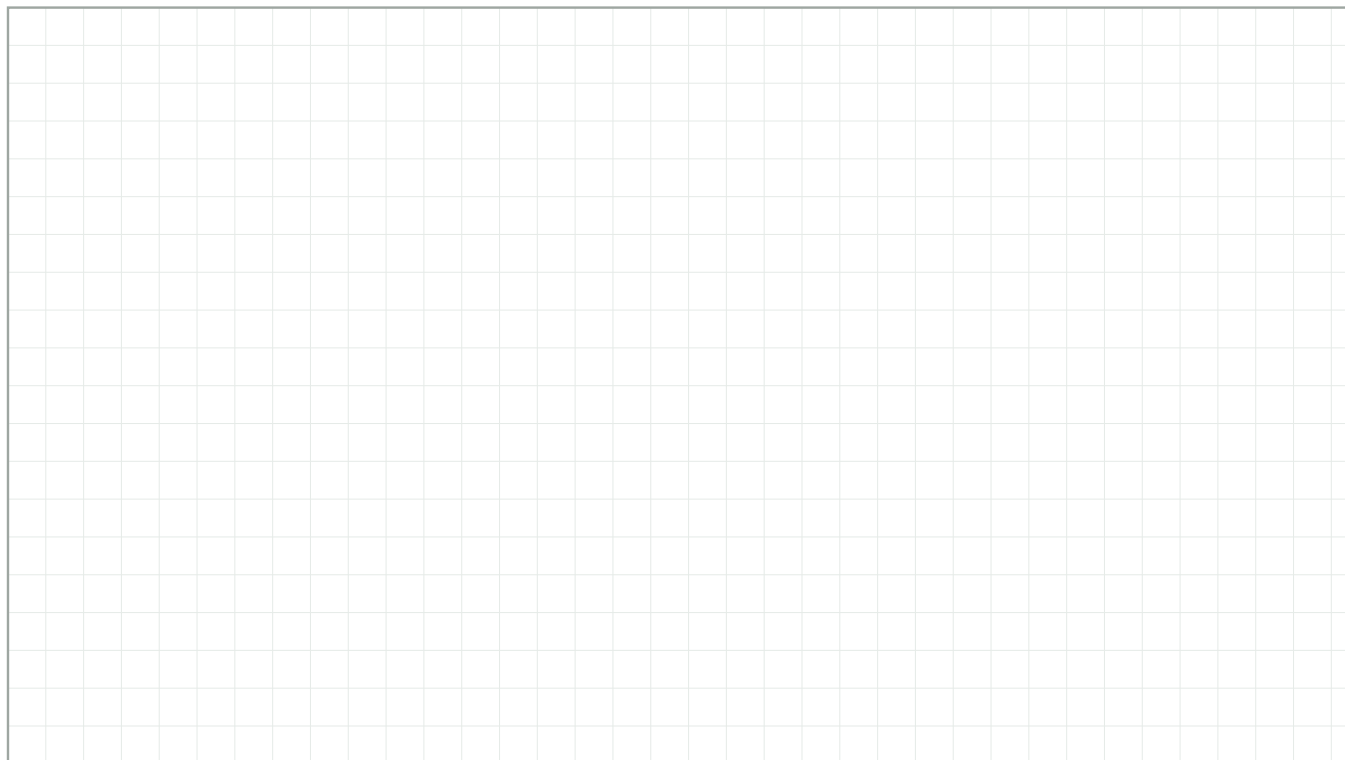
Relevé de mesures de votre local

Imprimez cette feuille, dessinez votre local dans les cadres et notez les cotes directement dessus. Le croquis n'a pas à être à l'échelle : ce sont les mesures qui comptent.

COMMERCE	ADRESSE	DATE DU RELEVÉ	SURFACE APPROX.
----------	---------	----------------	-----------------

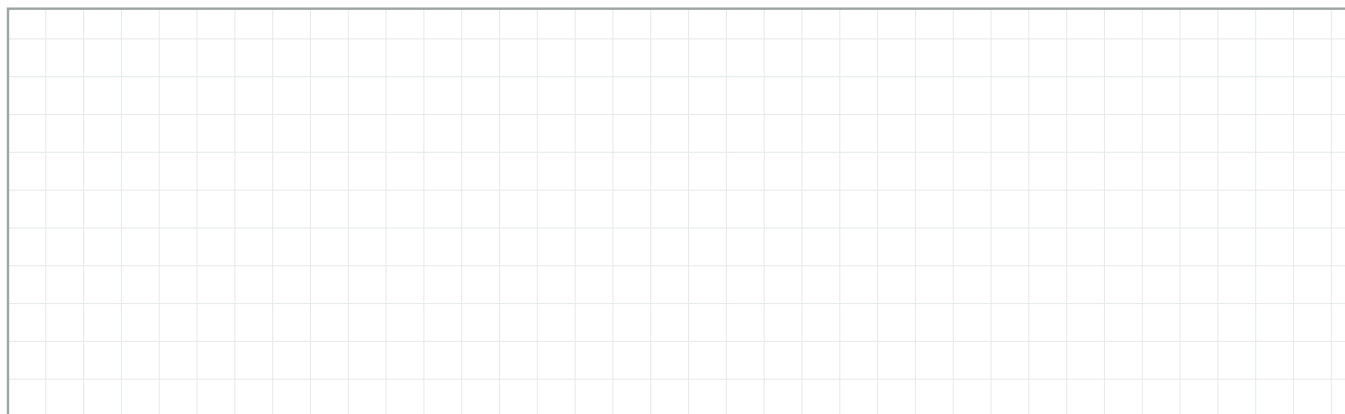
1. Le local vu de dessus

contour des murs, cloisons, sanitaires, réserve — cotes en centimètres



2. La façade vue de face

devanture, vitrine, porte, bandeau d'enseigne — largeurs et hauteurs



Comment s'y prendre

1. Dessinez le contour de la pièce à main levée, sans vous soucier des proportions.
2. Partez d'un coin et mesurez chaque mur en tournant toujours dans le même sens.
3. Notez chaque cote sur le trait correspondant, en centimètres.
4. Placez ensuite les ouvertures, puis les éléments techniques.

Ce qu'il faut noter sur le plan

Cochez au fur et à mesure. Ce qui manque le plus souvent est signalé en gris.

LES MURS

- ☐ **La longueur de chaque mur**
En tournant toujours dans le même sens, pour n'oublier aucun pan.
- ☐ **L'épaisseur des murs**
Se mesure dans l'embrasure d'une porte. Indispensable dès que le projet touche une cloison.
- ☐ **Les diagonales, d'un coin à l'autre**
Seulement si les angles ne sont pas droits : c'est ce qui permet de reconstituer la forme.
- ☐ **La hauteur sous plafond, à deux endroits**
Signalez les faux plafonds et les retombées de poutre, avec leur hauteur.

LES OUVERTURES

- ☐ **Porte d'entrée : largeur du passage libre, battant ouvert**
Pas la largeur du dormant. C'est la cote la plus regardée en accessibilité.
- ☐ **Hauteur de la marche ou du seuil à l'entrée**
Au millimètre. Une marche de 2 cm ne se traite pas comme une marche de 15 cm.
- ☐ **Chaque fenêtre et chaque porte : largeur et hauteur**
Ajoutez la hauteur d'allège des fenêtres — du sol au bas de la vitre.
- ☐ **Distance de chaque ouverture au coin de mur le plus proche**
La cote qu'on oublie. Sans elle, l'ouverture ne peut pas être positionnée.
- ☐ **Sens d'ouverture de chaque porte**
Vers l'intérieur ou l'extérieur, et de quel côté sont les gonds.

LES ARRIVÉES ET LES RÉSEAUX

- ☐ **Arrivée d'eau et évacuation**
Position sur le mur et hauteur au sol. Signalez un siphon de sol s'il y en a un.
- ☐ **Compteur d'eau et robinet d'arrêt général**
- ☐ **Tableau électrique et compteur**
Position, hauteur, et la puissance souscrite si elle est indiquée dessus.
- ☐ **Arrivée de gaz et compteur, s'il y en a**
- ☐ **Ventilation : VMC, grilles d'aération, extraction existante**
En restauration, précisez si un conduit existe et où il débouche en toiture.
- ☐ **Groupes de climatisation ou de froid, intérieurs et extérieurs**

CE QUI NE SE DÉPLACE PAS

- ☐ **Poteaux et murs porteurs apparents**
Position et dimensions : ils contraignent tout le projet.
- ☐ **Gaines techniques et coffrages**
Souvent pris pour des cloisons : ils ne se démolissent pas.
- ☐ **Trappes de visite, regards et accès techniques**

SANITAIRES, RÉSERVE, FAÇADE

- ☐ **Dimensions intérieures des sanitaires, murs nus**

- ☐ **Sens d'ouverture de la porte des sanitaires et largeur de passage**
Une porte ouvrant vers l'intérieur rend souvent la pièce inutilisable en fauteuil.
- ☐ **Position de la cuvette et du lavabo par rapport aux murs**
- ☐ **Dimensions de la réserve et sa position par rapport aux issues**
Une réserve devant une sortie de secours est rédhibitoire en sécurité incendie.
- ☐ **Largeur de la devanture, hauteur du bandeau, dimensions de la vitrine**
- ☐ **Saillie du store ou de l'enseigne existante sur le trottoir**
Détermine s'il faut une permission de voirie.

LES PHOTOS À PRENDRE

- ☐ **Chaque mur de face, en reculant au maximum**
- ☐ **Les quatre angles, le sol et le plafond**
- ☐ **La façade depuis le trottoir d'en face, la vitrine depuis l'intérieur**
- ☐ **Le tableau électrique, les arrivées d'eau, les sanitaires**

Les quatre oublis les plus fréquents

Mesurer à hauteur de plinthe : l'habillage fausse la cote de plusieurs centimètres.
Oublier la distance d'une ouverture au coin de mur le plus proche.
Ne pas relever les sanitaires, alors qu'ils décident du sort du volet accessibilité.
Relever le seuil d'entrée au centimètre plutôt qu'au millimètre.

Guide complet et exemple annoté : archiconforme.com/plan-etat-des-lieux.html